

Communiqué

Du Conseil de la Concurrence

Conformément aux dispositions de l'article 33 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, le Conseil de la concurrence tiendra une séance complémentaire à celle du 7 juillet 2022 et ce, le jeudi 28 juillet 2022 à son siège sis à Avenue Attine, Immeubles Mahaj Ryad 7 et 8, 4ème étage, Hay Ryad -Rabat à partir de 9h30.

Cette séance sera consacrée à l'achèvement des travaux de la séance tenue le jeudi 7 juillet 2022, ayant pour objet l'examen de la saisine enregistrée au Secrétariat Général du Conseil sous le numéro 27//2020 le 16 septembre 2020, relative à des pratiques mises en œuvre par l'Ordre des Experts Comptables au niveau du marché de l'audit comptable et financier légal et contractuel.



Fait à Rabat,

Le Jeudi 21 juillet 2022